Von der SANW verwaltete Fonds = Les fonds gérés par l'ASSN = I fondi amministrati dell'ASSN

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Jahrbuch / Schweizerische Akademie der Naturwissenschaften = Annuaire / Académie Suisse des Sciences Naturelles

Band (Jahr): - (1989)

PDF erstellt am: 30.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Von der SANW verwaltete Fonds Les fonds gérés par l'ASSN I fondi amministrati dell'ASSN

Aargauerstiftung

Administration: Commission géologique.

Buts: Subsides (honoraires) ou subsides extraordinaires destinés à financer les cartes géologiques de la Suisse.

* Donation «Georges et Antoine Claraz»

Administration: Curatorium.

Buts: Encouragement et soutien de l'enseignement et de la recherche en botanique et en zoologie aux instituts universitaires de zoologie à Genève et à Zurich et de botanique systématique à Zurich. Soutien à des travaux dans le domaine de la biologie, en particulier subventions à des publications ou des expéditions scientifiques.

Les requêtes sont à adresser au président du curatorium, Prof. A. Meyer-Hayoz, Ormisstrasse 78, 8706 Meilen, 01/923 14 25.

Euler

Administration: Commission.

Buts: Editions des œuvres de L. Euler.

* Fondation François-A. Forel

Administration: Comité formé du président sortant et du président en charge.

Buts: Encouragement en Suisse de la limnologie.

Legs François-A. Forel

Administration: Commission des glaciers.

L'ASSN dispose de nombreux fonds dont elle assure la gestion. Certains sont réservés au financement de travaux de commissions précises; d'autres, marqués d'un * peuvent servir à soutenir, sur requête, des travaux ou publications scientifiques. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat, tél. 031 22 33 75.

Verzeichnis 138

* Fondation D^r Joachim de Giacomi

Administration: Commission.

Buts: Subventions à des travaux de recherche sont versés ad personam à des chercheurs possédant en général un doctorat, ne sont donc pas destinés à une thèse; par contre les contributions de publication peuvent aider à couvrir les frais d'impression de thèse pour autant qu'elles paraissent dans un organe de l'ASSN (subventions de l'ordre de frs. 5000.— à frs. 10000.—).

Les requêtes sont à adresser au président de la commission, Prof. M. Burger, Friedrich-Miescher-Institut, Schwarzwaldallee 215, Postfach 2543, 4002 Basel, 061/37 29 82/37 68 50.

* Fonds Daniel Jenny

Administration: Comité central.

Buts: Favoriser les recherches scientifiques.

Les demandes de subsides sont à adresser au secrétariat général de l'ASSN, case postale

8160, 3001 Berne.

Fonds «Madame Frida Schmuziger-Landolt» (Legs)

Administration: Comité central.

Buts: Non précisés.

Pilatusfonds

Administration: Commission géologique.

Buts: Publications de la carte du Pilatus-Stanserhorn.

Fondation E. Rübel

Administration: Commission géobotanique. Buts: Etudes de géographie botanique.

L'ASSN dispose de nombreux fonds dont elle assure la gestion. Certains sont réservés au financement de travaux de commissions précises; d'autres, marqués d'un * peuvent servir à soutenir, sur requête, des travaux ou publications scientifiques.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat, tél. 031 22 33 75.

Schläfli-Stiftung

Administration: Commission.

Buts: Prix annuel honorant un travail scientifique important (p. ex. une thèse) d'un jeune chercheur.

Les travaux devraient, de préférence, être exécutés sous la résponsabilité directe d'un institut universitaire suisse. Les prix de frs. 1000.— à frs. 2500.— peuvent être soit attribués à une seule personne, soit divisés en deux.

Pour les délais de soumission et les branches reçues, s'adresser au président de la commission.

Les travaux soumis doivent être envoyés, dotés «d'un titre fictif ou surnom» et nonsignés, par lettre recommandée au président de la commission, Prof. P. E. Pilet, Institut de biologie et de physiologie végétales, 1015 Lausanne, tél. 021/692 24 17/18. Le candidat y ajoute une lettre fermée, portant sur l'enveloppe le titre ou surnom et contenant, à l'intérieur, son nom et son adresse exacts. Cette lettre n'est ouverte de la commisssion qu'une fois la décision prise sur l'attribution du prix.

Schweizerische Paläontologische Abhandlungen

Administration: Commission.

Buts: Publications des «Mémoires suisses de paléontologie».

Zentralfonds

Administration: Comité central.

Buts: Selon les statuts de l'ASSN, art. 4.